

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	10
Votants	13

L'an deux mille onze ;

Le 18 Janvier 2011 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **TORNATORE, Maire.**

Date de convocation du conseil municipal : Le 13/01/2011

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL – LACROIX

**REPRESENTES : M. HEURA par M. ESCRIOU
Mme ROBERT par M. KAIL
M. YACOUB par Mme PAILLOTET**

ABSENTES : Mmes BEUCHE et DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme FOURNY

Monsieur DUJON, 2nd Adjoint, présente la D I A n° 02 11 relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

Propriétaires : **SCI KUNDUN**
Acquéreur : **M. DZIUBA**

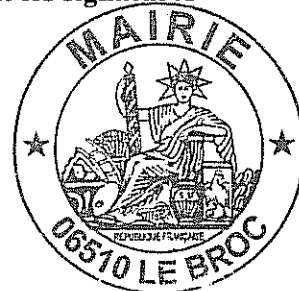
Désignation du bien : **Locaux dans un bâtiment en copropriété achevé depuis plus de 10 ans.**
Superficie du bien : **2935 m²**
Prix : **270 000 €**

Adresse : 5470 rue 17^{ème} rue 06510 LE BROC.
Section cadastrale : **C n° 656.**

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures**

**LE MAIRE,
Emile TORNATORE**



**Et ce par : - Voix pour : 12
- Voix contre : 0
- Abstention : 1**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 24/01/2011, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 24/01/2011. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication